



Bulletin du prieuré saint Louis-Marie Grignon de Montfort

Gastines - Faye d'Anjou
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Chapelles d'Angers, de Chemillé, d'Avrillé,
de Saumur, et de Thouars

Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X

De la bientraitance civique à la charité surnaturelle

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon

L'administration d'Etat demande que, dans toute maison pour personnes âgées (publique ou privée), soit affichée une «charte de bientraitance», émanant de «la Haute Autorité de la Santé», pour prescrire à tout le personnel soignant un guide du comportement, requis envers les patients. L'initiative ne manque pas d'intérêt puisqu'en y regardant de près, on se rend compte de l'opportunité de ces recommandations ainsi imposées, si on les transpose dans l'exercice de la charité chrétienne. En effet, en élevant de telles obligations au rang de l'intention surnaturelle d'«aimer le prochain pour l'amour de Dieu», on peut, en toute légitimité et avec les mêmes mérites, les mettre en pratique comme «œuvres de miséricorde» selon les exigences de la troisième vertu théologique. Le présent exposé se contente donc de proposer un titre et un bref commentaire à *chacune des dix consignes de cette charte civile*, même si elles s'expliquent assez facilement par elles-mêmes :



Église sainte Marie-Madeleine, Rome, où est conservée la châsse de saint Camille de Lellis, saint patron des professionnels de la santé

1) un véritable engagement de soi, accompagné de compétences sérieuses: «*adopter en toute circonstance une attitude professionnelle d'écoute et de discernement à chaque étape du parcours de l'usager*». On ne peut faire la charité sans accomplir d'abord notre devoir d'état en toute justice, c'est-à-dire en assumant fidèlement toutes nos responsabilités.

2) un contact personnel avec le souci de se faire comprendre: «*donner à l'usager et à ses proches une information accessible, individuelle et loyale*». Quels que soient le sujet et le but du rapport avec le prochain, on se doit, dans tous les cas, de communiquer avec lui dans la clarté et la franchise.

3) une volonté de coopération dans le respect du rôle de chacun: «*garantir à l'usager d'être coauteur de son projet en prenant en compte sa liberté de choix et de décision*». Pour autant que ce soit possible, on doit s'efforcer,

Prieuré de Gastines

02 41 74 12 78
49p.gastines@fsspx.fr
retraites.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Philippe Pazat

06 34 14 66 09
p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Louis Pieronne

07 50 90 22 65
l.pieronne@fsspx.email

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon

06 23 30 07 17
prieuredegastines@orange.fr

M. l'abbé Philippe Marcille

06 52 96 91 41
p.marcille@free.fr

M. l'abbé Fr-Régis de Bonnafos

07 83 50 53 47
fr.debonnafos@fsspx.email

dans les activités communes, d'obtenir du prochain un consentement éclairé et sincère.

4) une diligence particulière pour préserver les intérêts majeurs du prochain: «***mettre tout en œuvre pour respecter l'intégrité physique et psychologique, la dignité et l'intimité de l'usager***». Quand des circonstances pénibles placent le prochain dans une situation de faiblesse, on lui doit d'autant plus d'égards et d'attention.

5) une priorité absolue à donner à la réputation d'autrui pour ne la blesser en rien: «***s'imposer le respect de la confidentialité des informations relatives à l'usager***». Dans la détresse, une victime doit pouvoir se confier et demander de l'aide en toute sécurité.

6) une compassion agissante dans l'efficacité: «***agir contre la douleur aiguë et/ou chronique, physique et/ou morale*** ». Dans la juste mesure des charges et des capacités de chacun, on doit partager toute souffrance du prochain en cherchant au moins à la diminuer et à la soulager.

7) une assistance plus engagée dans les cas d'extrême nécessité: «***accompagner l'usager et ses proches dans la fin de vie***». On ne saurait rendre service plus utile à un mortel que de lui assurer les meilleures conditions pour le passage dans son éternité.

8) une application capable de permettre un progrès continu, au moins sur la forme, sinon sur fond, du service à rendre: «***rechercher constamment l'amélioration des prestations d'accueil, d'hôtellerie, d'hygiène, de transport, etc...***». En poursuivant un idéal réaliste, on s'évite de tomber dans une routine de confort et de médiocrité.

9) un zèle discret, mesuré par la fidélité aux ordonnances: «***garantir une prise en charge médicale et soignante conforme aux bonnes pratiques et recommandations***». La bonne volonté doit se manifester plutôt dans le consciencieux accomplissement des prescriptions plutôt que dans des initiatives improvisées et intempestives.

10) une obligation de résultat, vérifiée par un contrôle effectif: «***évaluer et prendre en compte la satisfaction des usagers et de leur entourage dans la dynamique d'amélioration continue des services proposés***». Pour autant qu'ils sont objectifs, les témoignages du prochain facilitent le jugement sur soi-même.

Dans la parabole de l'économe infidèle, Notre Seigneur n'hésite pas à nous donner un pécheur en exemple, pour aiguillonner notre générosité, parce que «les enfants de ce siècle sont, dans leur monde, plus habiles que les enfants de lumière » (St. Luc: 16, 8). Appliquons cette leçon au sujet qui nous occupe

ici. Nous savons qu'au dernier Jour, notre jugement final portera principalement sur notre amour du prochain examiné dans ses applications les plus pratiques (St. Mat. 25, 31 à 46). A cette heure-là, nous nous reprocherons, sans doute, et dans ce domaine surtout, d'être restés souvent sur des considérations subtiles et de pieuses affections mais sans effet réel: pour répondre à cette inquiétude, le chrétien ne pourrait-il pas s'inspirer des principes concrets de cette «charte de bientraitance» en accomplissant simplement, par vraie charité, ce que l'Etat lui impose déjà, par pure humanité envers autrui?



Châsse de saint Camille de Lellis,



Voûte de la sacristie : saint Camille dans la gloire avec saint Philippe Neri - par Gerolamo Pesce, 1739

Chronique du prieuré mars-avril 2023

M. l'abbé Louis Pieronne

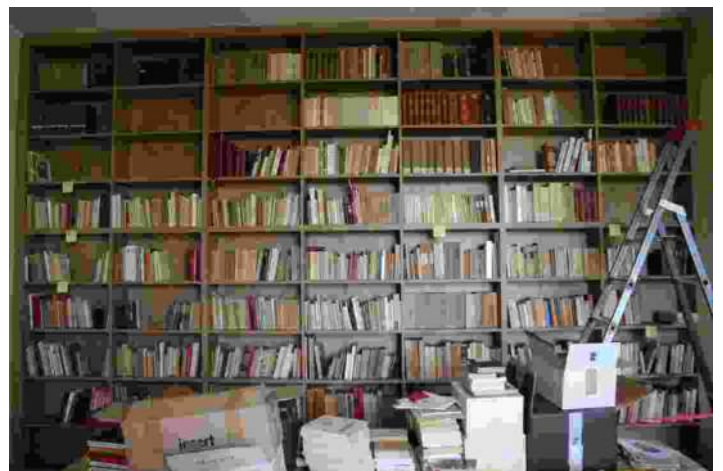
Le dimanche 26 février a lieu la conférence du cercle légitimiste sur Mgr Freppel. Ce même jour le Tiers-Ordre de la Fraternité suit une récollection prêchée par l'abbé Castelain. Monseigneur Tissier de Mallerai arrive avec le mois de mars. Sa voiture étant en panne à Montreuil, nous allons le chercher. Il repart ensuite pour Ecône. Le dimanche 5, le MJCF se réunit après les Vêpres pour son cours de formation. On apprend sur le parvis que la biquette ayant atterri au prieuré est en réalité un mouton du Cameroun. Reste à savoir si cela impactera la prochaine journée mariale ? Le 6, trente-quatre dames arrivent pour la retraite. Pour compliquer un peu les choses, un bébé se glisse en passant clandestin. Les sœurs trouvent des jeunes filles généreuses pour venir garder le poupon. Le 8, la pluie fait enfin son retour. Le samedi 11, un baptême est administré à Saumur. Le lendemain a lieu la journée du MCF et de la Croisade Eucharistique. Le jeudi 16, l'ouvroir réunit encore de nombreuses bonnes volontés. Le 17, l'abbé Pieronne rejoint la Placelière pour profiter du passage de Mgr Tissier afin de faire consacrer un calice. C'est l'occasion de voir les confrères de l'école qui ne peuvent pas se libérer pour les réunions de doyenné. Le dimanche 19, la joie de Laetare repousse la Saint-Joseph au lendemain. La messe est donc chantée le lundi soir à Chemillé. A Saumur, les fidèles attendent désespérément l'abbé qui est en train de chanter Vêpres au prieuré ! Le 25, la messe est célébrée dans toutes les chapelles pour l'Annonciation.

Le dimanche 26 nous fait entrer dans le temps de la Passion. A Saumur, une récollection permet de se pencher sur les secrets de la Sainte Face de notre Sauveur. Le traditionnel pèlerinage à Baugé réunit une belle assemblée venue vénérer le bois de la vraie Croix d'Anjou. Les mesures prophylactiques étant caduques, on peut de nouveau embrasser la précieuse relique. Le 28, quelques travaux d'électricité sont faits à Saumur. Les sœurs sont en récollection pour se préparer à fêter Notre-Dame de Compassion.

Le mois d'Avril nous fait entrer dans la Semaine Sainte avec son cortège d'offices. Les cérémonies se déroulent normalement. Un seul bémol : le train transportant les Saintes Huiles depuis Ecône ne s'arrête pas à Angers, ce qui oblige à aller les chercher à Nantes. Un peu de voiture pour occuper le Samedi-Saint ! La sainte nuit de Pâques nous apporte l'allégresse qui récompense tous les efforts de ce carême. Le lundi, les sœurs partent en vacances à la maison-mère où elles suivent aussi une retraite. L'aumônier de Ruffec en profite pour changer de religieuses en assurant les messes des moniales d'Avrillé. La place est libre au prieuré pour les gros chantiers. Mr Coutant vient poser la



première couche d'enduis sur la façade de la cuisine qu'il a auparavant piquetée. Pendant ce temps, le réfectoire et la salle de conférence de la maison de retraite sont envahis par des piles de cartons qui déversent leurs flots de livres. Il y en a partout ! la



mission impossible commence : une semaine pour trier une quantité de livres stockés dans le désordre et déplacés à de nombreuses reprises en attendant une bibliothèque digne de ce nom. La bibliothèque n'est pas encore là, seulement une première partie grâce aux rayonnages posés dans la salle de communauté. Heureusement deux fidèles travaillant à la bibliothèque des Pères d'Avrillé viennent nous prêter main forte. Il fallut encore trouver le temps pour se rendre chez l'architecte responsable des travaux de Thouars. Or il se trouvait que la manifestation contre la réforme des retraites avait lieu au pied de l'immeuble, ce qui obligea à contourner quelques cordons de CRS.

Le samedi, le plus gros du tri a été effectué, on peut faire une pose en plantant les pommes de terre.

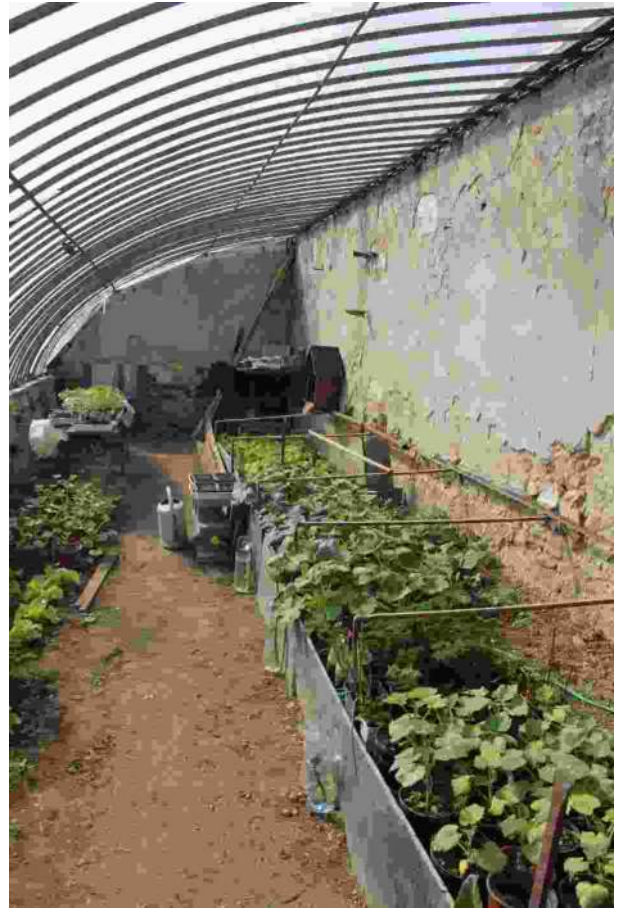
Arrive le dimanche de Quasimodo. L'abbé Pazat part faire un remplacement à Lanvallay car le prieur de ce lieu est chez nos chères sœurs pour les prises d'habit tandis que notre propre prieur est à la session pour fiancés à la Martinerie : restent trois abbés ! Le lundi 17, les abbés de Bonnafos et Pieronne



rejoignent les sœurs avec un minibus chargé de boîtes de conserves. Ils se rendent ensuite à la Martinerie pour leur session de théologie sur le XVIIème, siècle de saint Augustin. L'abbé Laurençon termine de ranger les livres, essayant de faire disparaître les traces du chantier avant le retour des sœurs. Le 19, un architecte

passé à Saumur pour nous conseiller sur l'état des lieux et éclairer notre réflexion sur l'avenir de cette chapelle. Le 20, les sœurs sont de retour avec une surprise : sœur Maria Guadalupe assure un remplacement pour quelques semaines à Gastines. Les piles de livres ont retrouvé d'autres abris, un certain nombre est porté disparu ! le 21, les abbés reviennent de session. Les vacances sont terminées. Le lundi 24, vingt-quatre messieurs sont attendus pour la retraite.

Le Parvis devant sortir en fin de semaine, il faut achever la chronique et le calendrier du mois de mai. Le chroniqueur reprend donc sa tâche sans fin, n'ayant que le présent pour écrire le passé après avoir prévu l'avenir, ce qui parfois échoue comme ce mercredi où un changement de dernière minute bouscula l'emploi du temps. Les fidèles se trouvèrent fort dépourvus à Angers, pendant que le prêtre attendu s'égarait encore parmi les



livres à mettre en rayon. Il arriva, mais un peu tard, quand tout le monde fut reparti ! Enfin chaque chose finit par trouver à peu près sa place : Les dernières laitues du rang ayant devancé les livres dans les cases du programme mensuel... Hélas, jamais le temps inflexible ne daigne attendre l'emploi du temps qui toujours court après la montre. Oh ! bienheureuse immobilité de l'éternité qui résoudra tous ces problèmes : plus de chronique ni de calendrier, plus d'attente ni de retards, plus d'imprévus ni de prévisions, plus d'oublis ni de pense-bête.

Mais nous terminons par la fête du prieuré en ce 28 avril et la liturgie nous rappelle la folie de la croix aimée et choisie. Il nous faut donc aimer patiemment ce temps qui passe chargé de contrariétés : *Parce que vous participez aux souffrances du Christ, réjouissez-vous, afin que, lorsque Sa gloire sera manifestée, vous soyez aussi dans la joie et l'allégresse. Alléluia.*



Avis pour la procession du Grand-Sacre

Chers parents de premiers communiant(e)s ou premières communiantes,

Votre enfant a eu le bonheur de communier pour la première fois ces deux dernières années. L'honneur de couvrir de fleurs le chemin de Jésus-Hostie lui est donc proposé lors de la procession à Angers du **Grand-Sacre, le dimanche 18 juin 2023.**

Pour que votre enfant puisse y participer, **veuillez remplir le coupon et le remettre au plus tôt à un prêtre, ou à Sœur Marie-Pauline durant la récollection des enfants à Gastines.**

Vous pouvez aussi envoyer votre réponse par courriel aux adresses indiquées ci-dessous.

La fin des inscriptions est fixée au lundi 12 juin.

Pour cette magnifique procession, les enfants arriveront :

- à **15 h 15** près du reposoir (parc Saint-Nicolas) ;

- **pour les garçons** : en tenue bien endimanchée (le short est à éviter).

- **pour les filles** :

- **habillées entièrement de blanc** (les genoux largement couverts ainsi que les bras).

- **avec un voile** (ou une mantille blanche) **et une couronne.**

(Une mantille blanche et une couronne pourront être fournies sur place.)

Un petit panier de pétales leur sera confié.

Pour éviter aux enfants arrivant en retard d'être désemparés, ceux-ci ne seront pas pris (ainsi que les non-inscrits), cette procession demande une préparation minimum.

Dès la fin de la cérémonie, merci de venir reprendre votre enfant rapidement.

Dans l'attente de ce merveilleux moment pour l'honneur de Jésus.

Responsable « Enfants GS 2023 » : Marie-Noël Vignon - marie-noel.vignon@orange.fr

M. l'Abbé Pierre-Marie Laurençon, Prieur

Chers parents de communiant(e)s solennelles,

Votre jeune garçon ou jeune fille a fait sa communion solennelle cette année. Une occasion d'affirmer sa foi lui est proposée en venant participer à la procession à Angers du Grand-Sacre, le dimanche 18 juin 2023.

Pour pouvoir y participer, **veuillez remplir le coupon et le remettre au plus tôt à un prêtre, ou à Sœur Marie-Pauline.**

Merci d'envoyer aussi votre réponse par courriel à Marie-Noël Vignon (marie-noel.vignon@orange.fr).

La fin des inscriptions est fixée au lundi 12 juin.

Pour cette magnifique procession, les communiant(e)s arriveront :

- à **15 h 30/45** près du reposoir (parc Saint-Nicolas) ;

- **habillés en aube, comme lors de leur communion solennelle.**

Dans l'attente de ce merveilleux moment pour l'honneur de Jésus.

M. l'Abbé Pierre-Marie Laurençon, Prieur
prieuredegastines@orange.fr



Communiqué au sujet du pèlerinage de Pentecôte, région Anjou/Maine/Vendée

Chers paroissiens,

Vous trouverez ci-dessous tout le nécessaire pour vous rendre au pèlerinage de Pentecôte dont le thème sera cette année sur "les béatitudes, le courage de la sainteté, l'audace de la chrétienté".

Vous pouvez faire votre inscription pèlerinage sur le site "pèlerinage de Tradition" ou avec le tract qui est à la procure de votre chapelle. (tarif réduit jusqu'au 2 mai)

Voici donc ci-dessous :

-Le bulletin d'inscription pèlerinage est disponible sur internet et dans les chapelles (tarif réduit jusqu'au 2 mai)

-Les horaires et les tarifs du car (tarif réduit jusqu'au 7 mai)

-Une feuille pour parrainer ou pour être parrainé

(Ces fichiers sont à votre disposition sous format papier dans les procures des chapelles)

Nous avons calculé le prix des places du car au plus juste, mais nous reconnaissons que c'est quand même un budget conséquent pour les familles.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à en parler aux abbés ou au correspondant sur place.

Je reste à votre disposition si besoin,

Ad Jesum per Mariam

HL Morille (coordination inscriptions)

06 12 57 11 81



Pèlerinage Pentecôte 2023
CHARTRES à PARIS
ANGERS-AVRILLE-CHEMILLE-SAUMUR-THOUARS
Anjou-Maine-Vendée

Pourquoi un parrainage ?

- Vous avez tous des intentions de prières pour vous-même ou vos proches, mais vous ne pourrez pas participer au pèlerinage de la Pentecôte 2023 qui est reconnu par tous pour être source de nombreuses grâces.
- D'autre part, de nombreux pèlerins de votre région désirent ardemment ne pas manquer ce pèlerinage, dont le thème cette année est : « Les béatitudes, le courage de la sainteté, l'audace de la Chrétienté »
- Pour cela, les responsables locaux du pèlerinage, en accord avec les prêtres, ont décidé de mettre en place, un système de parrainage pour permettre à certains de pouvoir faire ce pèlerinage, car le déplacement jusqu'à Paris coûte cher et beaucoup éprouvent des difficultés à le financer.

Comment fonctionne le parrainage ?

- Le parrain fait un don pour financer tout ou partie du voyage d'un ou plusieurs pèlerins (anonymes) Il signale s'il désire être connu de son ou ses « filleul(s) »
- Les responsables du pèlerinage attribuent ces dons aux pèlerins qui en ont besoin en les entretenant de leurs engagements vis-à-vis de leur « parrain ». Le « filleul » s'engage à prier tous les jours du pèlerinage aux intentions de son « parrain » et à offrir les sacrifices de ses trois jours à ces mêmes intentions.

Pour parrainer un ou plusieurs pèlerins, ou pour être parrainé complétez le coupon au dos

Coût du voyage

- Coût du voyage en car pour un pèlerin : **60€**
- Tarif d'inscription pour un pèlerin : **55€**
- Soit total pour un pèlerin : **115€**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Pour parrainer un ou plusieurs pèlerins

**désire participer à l'opération « Parrainage »
du pèlerinage de la Pentecôte 2023
de Notre Dame de Chartres à PARIS,
en faisant le don de : €**

**Je désire conserver l'anonymat auprès de mon filleul :
OUI NON**

Chèque à l'ordre du Comité Saint Maurille

Pour être parrainé*

désire être parrainé pour le pèlerinage de la Pentecôte 2023,

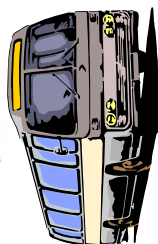
demande le parrainage pour : personne(s),

.en totalité .partiellement€ (somme approximative)

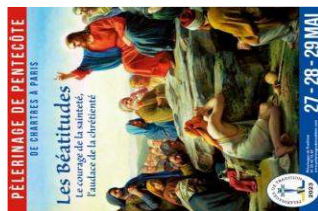
qui prendra (ont) le car : OUI NON

et je me mets en relation avec le prêtre desservant ma chapelle qui transmettra la demande au responsable

(* En fonction des dons reçus des parrains



Pèlerinage Pentecôte 2023 CHARTRES à PARIS



TARIFS REDUITS pour ceux qui réservent leur transport jusqu'au 7 mai 2023

Samedi 27 mai		car 491P	
Aller		RDV à	
Chemillé	Ancienne église ND	3 H 00	Départ à 3 H 15
Angers	Aire des portes d'Angers Station BP A11 dir. Angers =>Paris	3 H 45	Départ à 4 H 00
Arrêt autoroute	Aire de Brou-Dampierre	15 minutes	
Parking sacs		7 H 00	
Chartres		7 H 30	

Lundi 29 mai			
Aller		Retour	
2 Minibus 9 places		car 491P Minibus	
Chemillé	Ancienne église ND	PARIS	Départ à 19 H 00
Angers	Aire des portes d'Angers Station BP A11 dir. Angers =>Paris	Arrêt autoroute	30 minutes
Arrêt autoroute	L'Arche Chartres	Angers	0 H 00
Dépôt des pèlerins marcheurs		Chemillé	0 H 45
Paris			Ancienne église ND

Correspondants:
 Angers: A Denéchaud
 Chemillé: HL Morille
 Saumur: A Maunoury
 Thouars: A Grellier

Tarifs en €

	Jusqu'au 7/05	Après le 7/05	Tarif hors priuré
1 personne	35 €	45 €	60 €
2 personnes	70 €	90 €	

Pour s'inscrire:
 Inscription péle:
 internet ou tract sur la table de presse.
 Inscription car:
 Feuille sur la table de presse à remettre au correspondant de votre chapelle.
 Pour toute question:
 H L Morille 06 12 57 11 81

+ 12€ par personne suivante	+ 15€ par personne suivante	
-----------------------------	-----------------------------	--

Pour ceux qui ont des difficultés, possibilité de se faire aider, (voir avec le correspondant ou les prêtres)

INSCRIPTIONS À PARTIR DU DIMANCHE 16 AVRIL

Annonces diverses :

- Ouvroir Sainte-Anne à Gastines :
jeudis 4 mai et 15 juin :
téléphone des sœurs : 02 41 47 36 23
- Intention du mois de **mai** de la Croisade Eucharistique :
pour les mères de famille
- **Réunions de la Croisade eucharistique :**
 - à Gastines : le dimanche du MCF :
14 mai - de 14h15 à 17h15
 - à Chemillé : le 1^{er} dimanche du mois après la messe de 10h30 : **dimanches 7 mai, et 4 juin**
- Pèlerinage à Saint-Joseph-du-Chêne : **dimanche 7 mai** : 13h30 : pique-nique à la grotte de Lourdes du Fief-Sauvin ; 14h30 : départ de la marche; 17h : arrivée au sanctuaire de Villedieu-la-Blouère.

Journée mariale à Gastines: samedi 13 mai

« La consécration à Marie »
Pour les jeunes filles à partir de 14 ans
1^{ère} conférence par les sœurs : à 9h45
16h30 : goûter et fin de la journée
Inscriptions auprès des sœurs : 02 41 47 36 23

Témoignages de retraitants de Gastines :

- Que de découvertes et de redécouvertes, pourtant essentielles au salut de notre âme !
- Un immense merci aux prêtres pour leurs enseignements et leurs conseils ainsi qu'aux sœurs pour leur dévouement. La retraite de Saint-Ignace est un moment important dans la vie de tout catholique, elle nous permet une plus grande connaissance de nous-mêmes, mais surtout elle est essentielle dans l'approfondissement de notre foi afin de corriger tous nos défauts. Il faut venir et revenir à Gastines. Séjour de paix et de réflexion.
- Cette retraite m'a permis de découvrir la profondeur de la foi chrétienne, de nous montrer à quel point Notre-Seigneur nous aime, et comment l'aimer davantage, dans un cadre particulièrement magnifique. Tout catholique devrait faire cette retraite au moins une fois dans sa vie.
- Un approfondissement bien trop nécessaire et une méthode efficace pour reprendre en main sa vie spirituelle si prompte à être facilement négligée dans ce monde moderne.
- Les conférences de Mgr Lefebvre sont toujours d'une actualité étonnante. Merci de m'en avoir fait profiter. Merci pour cette semaine.

Carnet paroissial

- **Premières communions :**
 - à **Chemillé** : Félicie Dupé, *le 23 avril 2023* - Armand Loiseau, Pierre-Marie Grellier, Morgan Libeau, Zélie Tuzet, *le 30 avril 2023.*
- **Mariage :**
 - à **Thouars** : de Julien Béa et Gwladys Laroche, *le 10 avril 2023*

BELLEVIGNE-EN-LAYON :

prieuré St-Louis-Marie Grignon de Montfort ;
1 chemin de Gastines - Faye-d'Anjou
49380

Dimanche : vêpres et salut à **17h00**

En semaine : tous les jours à 7h30 et, sauf exception, les lundis et jeudis à 11h30

ANGERS :

chapelle St Pie X
109, bis, rue Jean-Jaurès
49000 (prendre l'impasse)

Dimanche : messe chantée 10h30

En semaine : mercredis, vendredis, et samedis à 18h30
- *confessions 1/2h avant les messes*

CHEMILLÉ :

chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120
Dimanche : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30;

Confessions à partir de 8h00 et entre les messes.

En semaine : mercredis et vendredis messe basse à 19h00 ; ainsi que les premiers samedis du mois.
confessions 1/2h avant les messes.

AVRILLÉ (moniales dominicaines)

monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240

Dimanche : messe chantée à 8h00

En semaine : messe chantée à 9h50

SAUMUR :

chapelle Ste Jeanne Delanoue
2, rue du Port-Cigongne - 49400

Dimanche : *confessions à 8h00* ; messe chantée à 8h45

Samedi : *confessions à 17h00*, messe basse à 18h00

THOUARS :

collégiale Notre-Dame,
Place du château - 79100

Dimanche : *confessions à 10h00* messe chantée à 10h45

Premier vendredi du mois : messe basse à 19h00
(précédée de l'heure sainte à 17h45)